



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2015

au 5 Cité de la Traverse - Salle de la Traverse - Poitiers

En vertu des articles L.2131-1, L.5211-2 et L.5211-3 du CGCT, le Président de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers atteste que le présent acte a été affiché, transmis en Préfecture
le
et/ou notifié le
et qu'il est donc exécutoire.
Pour le Président, par délégation,

Secrétaires de séance : Mme RUY-CARPENTIER & M. DEVERGNE

Nbr de membres en exercice : 63

Quorum : 32

Date de la convocation : 13/11/2015

Affichée le : 15/12/2015

Président de séance : Alain CLAEYS, Président

Présents :

BELGSIR El Mustapha, BLUSSEAU Jean-Daniel, BROTTIER Philippe, BURGERES Christine, CHALARD Francis, CHARDONNEAU Jean-Louis, CLEMENT Dominique, CORNU Bernard, CORONAS Patrick, EIDELSTEIN Claude, GERARD Anne, HALLOUMI Abderrazak, HOFNUNG Daniel, JARDIN Florence, KIRCH Olivier, LEY Véronique, LUCAUD Laurent, MORISSEAU Gilles, PELTIER Joëlle, SAUVAGE Corine, SOL Gérard, TANGUY Alain, TRICOT Aurélien, **Membres du Bureau**

ARFEUILLERE Jacques, AUBERT Sylvie, BATAILLE Martine, BLANCHARD Gérald, BOUARD Cendrine, BRILLAUD Jean, CHALLET Louis-Marie, CHAUVIN Jacky, COBERAC Jeannie, COINEAU Dany, COMPTE Jean-Marie, DAIGRE Jacqueline, DELHUMEAU-DIDELOT Stéphanie, DEVERGNE Ludovic, DIVERSAY Michel, FAUGERON Agnès, FRAYSSE Christiane, GARABEDIAN Nicole, GAUBERT Jacqueline, GIRAUD Philippe, JEAN Yves, MARCINIAK Marie-Christine, MORCEAU Francette, PALISSE Philippe, PERRIN Bernard, PERSICO Patricia, PETERLONGO Bernard, PROST Marie-Dolorès, ROUSSEAU Eliane, RUY-CARPENTIER Cécile, SARRAZIN-BAUDOUX Christine, SIRAUT Daniel,
Conseillers communautaires Titulaires

Absents excusés :

FAURY-CHARTIER Michèle, GUERINEAU Diane, MICHELIN Joël, RIMBAULT-RAITIERE Nathalie, ROBLOT Edouard, VALLOIS-ROUET Laurence, VERDIN Alain, **Conseillers communautaires Titulaires**

M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée les pouvoirs écrits, de voter en leur nom, donnés par les Conseillers Communautaires empêchés d'assister à la séance, à l'un de leurs collègues, en exécution de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nom du mandant	Nom du mandataire
HALLOUMI Abderazak (à compter de la 10)	Daniel HOFNUNG
Yves JEAN (à compter de la 10)	Jacqueline GAUBERT
Christine SARRAZIN-BAUDOUX (à compter de la 3)	Francis CHALARD
Eliane ROUSSEAU (à compter de la 2)	Francette MORCEAU
Laurence VALLOIS-ROUET	Christine BURGERES
Diane GUERINEAU	Jean-Daniel BLUSSEAU
Dolorès PROST	Gérald BLANCHARD
Nathalie RIMBAULT-RAITIERE	Laurent LUCAUD

Observations :

Le procès-verbal du Conseil communautaire du 26 juin 2015 a été approuvé.

Le rendu compte des délégations au Président et au Bureau n'a donné lieu à aucune observation : Liste des Arrêtés de Délégation de Pouvoir au Président - Liste des Marchés et leurs avenants - Liste des Délibérations prises par les Bureaux Délibérants des 3 septembre 2015 et 10 décembre 2015.

L'ordre de passage des délibérations en séance : De la 9 à la 10 puis de la 98 à la 101 puis la 59 et 60 puis l'ordre initial a été repris. Départs : Mme ROUSSEAU à la 2 ; Mme SARRAZIN-BAUDOUX à la 3 ; MM. JEAN et HALLOUMI à la 10 ; M. PALISSE à la 24 ; M. TRICOT à la 66 et M. MORISSEAU à la 98.

N°: 55

Date réception Préfecture

Conseil du 11/12/2015  DIRECTION FINANCES ET GESTION PUBLIQUE SERVICE BUDGET ET FINANCES Budget principal	Identifiant : 2015-0485	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
	Titre : Mise à jour des autorisations de programme et crédits de paiement	
	Etudiée par : Le bureau du 12/11/2015 La commission Générale et des Finances du 04/12/2015	
	Rapportée par : CLAUDE EIDELSTEIN	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 7. Finances locales

Nomenclature Préfecture N° 2 : 1. Décisions budgétaires

Article 1 : Modification des Autorisations de Programme

Suite à l'approbation de la décision modificative n°3, il convient de mettre à jour les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP).

Cette DM ne modifie pas le montant global des AP en dépenses et recettes.

DEPENSES

Modification	Montant	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015			CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
			REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
Délib 2015-0344 du 25 septembre 2015 - DM n°2	103 080 008,95	39 654 324,71	4 301 913,49	11 022 631,75	15 324 545,24	10 221 488,00	37 879 651,00
Délib 2015-0461 du 11 décembre 2015 - DM n°3	103 080 008,95	39 654 324,71	4 301 913,49	11 022 631,75	15 324 545,24	10 221 488,00	37 879 651,00
Variation de l'AP :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES

Modification	Montant	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015			CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
			REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
Délib 2015-0344 du 25 septembre 2015 - DM n°2	4 487 793,24	2 833 198,24	99 303,00	273 905,00	373 208,00	177 896,00	1 103 491,00
Délib 2015-0461 du 11 décembre 2015 - DM n°3	4 487 793,24	2 833 198,24	99 303,00	273 905,00	373 208,00	177 896,00	1 103 491,00
Variation de l'AP :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les AP/CP sont modifiés comme suit :

1 – DEVELOPPEMENT URBAIN

1.1 Autorisation de programme « 2015 – Habitat »

- Affectation 1508 « OPAH RU – Aides aux privés »** passe à 2 066 800,00 € soit - 83 200,00 €. Les crédits de paiement 2015 sont diminués de ce montant, pour le financement de plusieurs opérations de logements locatifs sociaux, par transfert vers l'affectation 1510 « Production de logements neufs – SUBV GP ».

DEPENSES

Modification	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
Délib. 2015-0034 du 27 mars 2015	1508	2015 - OPAH RU - Aides aux privés	6 ans	2 150 000,00	100 000,00	430 000,00	1 620 000,00
Délib 2015-0461 du 11 décembre 2015 - DM n°3				2 066 800,00	16 800,00	430 000,00	1 620 000,00
Variation de l'AP :				-83 200,00	-83 200,00	0,00	0,00

- **Affectation 1510 « Production de logements neufs »** passe à 4 083 510,00 € soit + 83 200,00 €. Les crédits de paiement 2015 sont augmentés de ce montant, pour le financement de plusieurs opérations de logements locatifs sociaux, par transfert de l'affectation 1508 « OPAH RU – Aides aux privés ».

DEPENSES

Modification	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
Délib. 2015-0034 du 27 mars 2015	1510	2015 - Production de logements neufs - subventions GP	6 ans	4 000 310,00	600 310,00	800 000,00	2 600 000,00
Délib 2015-0461 du 11 décembre 2015 - DM n°3				4 083 510,00	683 510,00	800 000,00	2 600 000,00
Variation de l'AP :				83 200,00	83 200,00	0,00	0,00

2 – AUTRE PATRIMOINE

2.1 - Autorisation de programme « 2015 – Autre Patrimoine »

- **Affectation 1532 « Développement des énergies renouvelables »** passe à 17 500,00 € en dépenses soit - 12 500,00 €. Les crédits de paiement 2015 sont diminués de ce montant, pour permettre la commande de pièces pour l'extension du réseau TETRA, par transfert vers l'affectation 103 « Infrastructures – AP 2011 TETRA ».

DEPENSES

Modification	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
Délib. 2015-0034 du 27 mars 2015	1532	2015 - Développement des énergies renouvelables	6 ans	30 000,00	30 000,00		
Délib 2015-0461 du 11 décembre 2015 - DM n°3				17 500,00	17 500,00		
Variation de l'AP :				-12 500,00	-12 500,00	0,00	0,00

3 – ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

3.1 – Autorisation de programme « 2011 – TETRA »

- **Affectation 103 « Infrastructure »** passe à 472 894,56 € en dépenses soit + 12 500,00 €. Les crédits de paiement 2015 sont augmentés de ce montant, pour permettre la commande de pièces pour l'extension du réseau TETRA, par transfert de l'affectation 1532 « Développement des énergies renouvelables – AP 2015 Autre Patrimoine ».

DEPENSES

Modification	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						Report	CP nouveaux	Total
Délib. 2015-0225 du 26 juin 2015 - DM n°1	103	2011 - Infrastructure	4 ans	460 394,56	310 679,51	67 355,05	82 360,00	149 715,05
Délib 2015-0461 du 11 décembre 2015 - DM n°3				472 894,56	310 679,51	67 355,05	94 860,00	162 215,05
Variation de l'AP :				12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00

Il vous est proposé d'adopter :

- les modifications des AP existantes
- les modifications d'affectations
- les modifications des crédits de paiement 2015, sachant que ces derniers, par affectation, sont votés en chapitres opération.

AFFICHEE LE : 15/12/2015

Adoptée

Vote pour :

Nombre :

Vote contre : Mme FRAYSSE et M. ARFEUILLERE

Nombre : 2

Pour extrait conforme,

Pour le Président, le Vice Président :



Abstention :

Nombre :

Ne prend pas part au vote :

Nombre :

Mouvement des Elus :

Autres mentions de vote :